

M. Paul Hudson
Directeur Général
Sanofi
54 rue de la Boétie
75008 Paris

Paris, le 17 mars 2022

Objet : Communication relative aux mesures mises en place pour réduire les risques ESG

Réf : 220303/FEBE/FTI//SanofiCommunication

Monsieur le Directeur Général,

Finaltis est une société de gestion d'actifs agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ; à ce titre, nos gestions, et particulièrement le FCP Finaltis Titans, sont actionnaires de Sanofi SA.

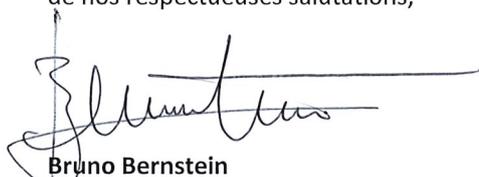
Dans le cadre de son processus d'investissement, Finaltis prend notamment en compte un ensemble de critères extra-financiers (ESG), car nous croyons qu'une entreprise adoptant un code de conduite responsable est vouée à une croissance durable et saine dont ses actionnaires bénéficieront à terme. Notre équipe dédiée à l'analyse ESG éclaire nos choix d'investissement, formulant des recommandations et des alertes en fonction des performances ESG des sociétés en portefeuille. Parmi les critères analysés, nous couvrons notamment les risques de toutes natures associés à la gouvernance d'une société et à la gestion de son image. Nos diligences intègrent les recherches d'experts tiers de l'analyse extra-financière que nous avons sélectionnés. Ainsi, et sauf erreur de notre part, un de nos fournisseurs de données ESG, Moody's ESG Solutions (ex-Vigeo Eiris), attire l'attention de ses clients sur le nombre et l'importance des controverses impliquant Sanofi.

Finaltis reconnaît et salue les initiatives tangibles de Sanofi en matière de RSE, et souhaite les encourager. Si Sanofi sensibilise le public à une meilleure utilisation et à l'élimination des médicaments, à travers des campagnes de recyclage des antibiotiques par exemple, l'éducation du personnel médical quant à la prescription et l'utilisation de certains produits Sanofi paraît encore perfectible. Nous croyons aux capacités de formation de Sanofi et sommes convaincus que le personnel soignant bénéficierait d'un meilleur accompagnement. Nous nous permettons donc de suggérer, à titre d'exemple, des notices plus explicatives et une information ciblée sur les dangers spécifiques aux fœtus dans le cas de traitements de l'épilepsie, et aux minorités ethniques auxquelles il semble que soient encore prescrits des anticoagulants non-adaptés.

Pour illustrer notre propos et l'intérêt que revêt la limitation du nombre de controverses en matière de pratiques ESG pour une société cotée, nous aimerions porter à votre connaissance quelques chiffres : en 2021, la collecte européenne en gestion collective, qui a atteint €406 milliards sur l'ensemble des fonds, s'est portée pour €258 milliards sur les fonds dit d'investissement responsable (ISR), soit 64% de l'ensemble des flux (source : Quantalys). Parmi les autres fonds, nombreux sont ceux qui, sans être labellisés ISR, intègrent des critères extra-financiers. Ainsi, une très large majorité des flux d'investissement sont aujourd'hui guidés, soit totalement, soit largement, par des critères extra-financiers.

Très conscients et reconnaissants des efforts concrets de Sanofi afin d'adopter les meilleures pratiques éthiques, responsables et durables, nous sommes convaincus que vous recevrez positivement notre suggestion.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos respectueuses salutations,



Bruno Bernstein
Directeur général / Directeur des Investissements en actions



Denis Beaudoin
Président / Directeur des Investissements